

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 avril 2023

Séance ordinaire du **25 avril 2023** - 20 h - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
Secrétaire de séance : Mme RIEUX Dominique

Date de convocation : 18 avril 2023

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
LESNIAK Laurence (arrivée à 20 h 45) - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 20)
OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane
SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : /

2. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2022 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à
M. le Maire,

PREND ACTE du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu
des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

Signalisation – marquage au sol

Signature du devis n° 23/04/09 AB Concept pour divers travaux de marquage au sol et de signalisation
suite aux décisions prises par le Conseil Municipal lors des précédentes séances :

- rue de la Liberté en venant de Krautergersheim : fourniture et pose d'un « panneau sens interdit sauf cyclistes » et de l'autre côté de la rue, fourniture et pose d'un panneau « sens unique »
- fourniture et pose d'un panneau « interdit de tourner à droite » en sortant du chemin rural donnant sur la rue de la Liberté
- fourniture et pose de deux panneaux « impasse » rue Charles Freyd et rue Oelberg
- rue de la Liberté : matérialisation au sol d'une ligne discontinue pour guider les vélos et de logos cyclistes ou flèches

Montant : 1 473,00 €.

La secrétaire de séance,
Dominique RIEUX.



Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 27 avril 2023

Le Maire,

Jean-Claude JULY.

